



Procès-verbal de l'ASSEMBLEE GENERALE du 1er février 2018

Rapport moral du président :

La phrase de **Gandhi** : « *la terre contient assez pour les besoins de tous, mais pas assez pour la cupidité de tous* » continue à s'imposer à nous.

Ajoutons le constat que faisait déjà **Victor Hugo** : « *C'est une triste chose de penser que la Nature parle et que le genre humain ne l'entend pas* »

Constat que nous pouvons reprendre à notre compte à un moment où se pose la question de l'action ou l'inaction de l'homme face aux dérèglements climatiques, face à l'usage des énergies fossiles ou des énergies renouvelables, face à l'utilisation des espaces (tous les 7 ans l'équivalent d'un département est artificialisé c'est à dire couvert de bitume ou de béton), ou face à l'exploitation des animaux (on tue chaque année : 60 milliards d'animaux terrestres et 1.000 milliards d'animaux) ...

Mais une certitude s'impose : l'écologie, le développement durable, respectueux de l'homme et de la planète, sont des idées d'avenir.

La conférence sur « la place de l'homme dans la nature », a montré que le Pape promeut une véritable ambition écologique et la volonté de mettre un terme à la frénésie de l'homme guidé par le seul appât du gain à court terme. (*Encyclique Laudato si*)

Arriver à dépasser les postures et les mots, pour adopter des actions concrètes et efficaces en faveur de l'environnement, constitue toujours un vrai challenge. Mais d'ores et déjà une chose est sûre, une prise de conscience se manifeste, une volonté d'agir s'impose. La victoire au sein de l'UE des députés européens associés à des ONG, des artisans pêcheurs, contre les industriels d'une pêche destructrice (la pêche électrique qui tue tout être vivant, petit ou gros, consommable ou non consommable), est un signe fort en ce début d'année.

Signe fort de la déraison de certains industriels et de certains soi-disant scientifiques.

Signe fort de ce que nous pouvons obtenir en nous mobilisant nous les citoyens, les consommateurs.

Au cours de ces 2 dernières années, l'Apeg a opéré des mutations fondamentales :

- **L'Apeg s'intéresse à tous les villages** ou villes de notre Communauté de communes
- **L'Apeg est aujourd'hui une association tournée, vers l'information citoyenne** et l'action en faveur des projets favorables à l'environnement.
- **L'Apeg multiplie les contacts avec d'autres associations, des producteurs, des agriculteurs** pour partager nos ambitions et nos capacités à faire bouger les choses ;
Notre participation (prise de participation au capital de 200€) à l'action de la **SAS des centrales villageoises de la lance**, productrice d'énergie photovoltaïque est extrêmement positive. Leur dynamisme leur a permis en quelques mois de réunir près de 140 adhérents, de collecter un capital de 73.000€, de recevoir l'appui de municipalités et de la communauté de commune.

Un nouveau contact avec des agriculteurs qui ont créé une association l'hirondelle dans les prés qui porte les mêmes valeurs que nous, est extrêmement prometteur.

**En 2018 comme en 2017, un seul mot d'ordre : FAISONS NOUS CONFIANCE !
AYONS CONFIANCE dans nos actions, agissons et parlons-en autour de nous**

1° Action en justice visant à faire annuler l'autorisation d'exploitation du poulailler industriel de l'EARL de la Ferme St Martin « (M. Vernet).

Le 17 novembre 2017 la cour administrative d'appel de Marseille a décidé :

*** L'annulation de l'arrêté du préfet du 12 avril 2012 autorisant l'exploitation des bâtiments avicoles** (l'exploitation de la ferme avicole n'est donc plus possible)

*** Le versement à l'Apeg par l'Etat et la ferme st Martin de 1.000€ chacun.**

Nous pouvons être fiers du travail qu'a fait l'association et son avocat Maître Victoria pour démontrer que nous avons raison de contester l'autorisation d'exploitation délivrée à tort par la Préfecture pour cette installation classée qui se promettait d'exploiter 850.000 volailles par an.

La Cour d'appel reconnaît le bien fondé de notre argumentation à savoir que le bénéficiaire de l'autorisation n'avait pas réussi à « faire la preuve de façon certaine de ses capacités techniques et financières le mettant à même de mener à bien son projet et d'assumer l'ensemble des exigences susceptibles de découler du fonctionnement, de la cessation éventuelle de l'exploitation et de la remise en état du site... ».

Compte tenu de l'ancienneté de cette affaire il est bon de rappeler les points suivants :

a) historique :

Notre action de contestation de l'autorisation d'exploitation était la seule qui était encore possible étant donné les moyens utilisés par la mairie pour rendre le permis de construire définitif. Rappelons que le permis a été accordé par le maire malgré l'opposition de la majorité du conseil municipal de l'époque.

L'Apeg a tout fait pour attirer l'attention du promoteur de l'opération, celle du maire, celle de la Préfecture sur l'incohérence de ce projet qui était avant tout industriel (panneaux photovoltaïques), n'était pas financièrement équilibré (seule la production d'énergie photovoltaïque pouvait rentabiliser l'opération) et dépassait les capacités techniques et financières de son promoteur. Comment ce dernier élément fondamental a pu être négligé par les services préfectoraux ?

L'Apeg a fait un recours gracieux, a été reçue à sa demande par le directeur des services de la préfecture, sans aucun succès. Nous avons organisé une réunion publique au rond-point de Grillon, fait signer une pétition qui a à l'époque recueilli plus de 2500 signatures dont plus de 800 d'habitants de Grillon, sans que le maire prenne l'initiative de réunir les parties pour un débat public.

b) situation actuelle:

Le Préfet devrait demander à l'exploitant de régulariser sa situation puisqu'il n'a plus l'autorisation d'exploiter un établissement classé. Au cas où il voudrait redemander cette autorisation, la procédure exigerait une nouvelle enquête publique et donc notamment production des preuves des capacités financières de l'entreprise. Il nous a été dit que des habitants de Grillon ont déposé des plaintes auprès de la Préfecture pour les nuisances apportées par cette exploitation, ils peuvent s'appuyer dorénavant sur le jugement précité.

Conclusions :

Le maire et le préfet qui étaient garants de l'intérêt général n'ont pas joué leur rôle ni pris leurs responsabilités.

Ils ont laissé un agriculteur se lancer dans une aventure qui le dépassait et dans laquelle il a été conduit à prendre des risques qu'il ne maîtrisait pas.

L'APEG a défendu grâce à son énergie et à l'argent de ses adhérents l'intérêt général et le respect de la loi !

L'Apeg communiquera cette information auprès de ses adhérents et le fera figurer sur son site. Nous transmettrons le texte du jugement aux personnes qui en feront la demande mais ne ferons aucune campagne provocatrice sur le sujet.

2° les actions de l'APEG en 2017

Nous avons poursuivi en 2017 nos actions sur les thèmes suivants :

LES ENERGIES RENOUVELABLES

2 Conférences l'une à Richerenches le 23 février et l'autre à Grignan le 16 mars 2017.

Devant la difficulté à trouver des relais permettant de prolonger notre action en ce domaine, il nous a paru plus utile de soutenir les actions de 2 structures qui se consacrent au développement du photovoltaïque dans notre région : la SAS des centrales villageoises de la Lance (Montjoux) et de Sud Vivarhône Énergie (Bourg St Andéol).

Nous aidons également le collectif citoyen des habitants de Montjoyer qui conteste la réalisation d'une opération de panneaux photovoltaïques au sol, à l'entrée du village.

Nous ferons avec d'autres ce que nous ne pouvons faire seuls.

LES DECHETS

2 Conférences en 2017 : Réauville le 8 mars, St Pantaléon le 23 mars 2017.

Pour mettre en application les idées que nous développons au cours de ces réunions, nous avons proposé au comité de la **Foire de Grignan** de prendre en charge **l'organisation du tri et de la collecte des déchets**. Nous avons ainsi pu démontrer que le volume des déchets qui partaient à l'enfouissement était en fait constitué d'un tiers de produits recyclables, d'un tiers de produits compostables et d'un tiers de produits que l'on appelle déchets ménagers donc enfouis. Ce dernier tiers est constitué de verres, couverts et assiettes en plastique que l'on sait très bien remplacer par des produits recyclables.

Cela n'a pu se faire que parce que 17 adhérents ont bien voulu donner de leur temps au cours de cette journée.

Cela nous a donné l'idée de faire du concret également au sein de chacune des communes de la comcom. Nous en reparlerons dans les projets 2018

UNE AGRICULTURE DURABLE et UN JARDINAGE RESPONSABLE

Rappel : depuis le 1er janvier 2017 les communes n'ont plus le droit d'utiliser des pesticides de synthèse et ces produits ne peuvent plus être vendus en libre-service aux particuliers.

Au 1er janvier 2019 la vente des pesticides sera interdite aux particuliers.

La France est le second plus gros consommateur des produits phyto sanitaires en Europe après l'Espagne. En 2014 + 9,4% !!

LE POUVOIR DE FAIRE est entre NOS MAINS !

Tout changera, si nous décidons d'acheter de la qualité et d'éviter le gaspillage alimentaire.

- **Conférence** « Vers une agriculture durable et un jardinage responsable »
Organisée à Richerenches le 20 avril à la Maison familiale rurale (MFR) qui forme les jeunes à tous les métiers de l'agriculture et du jardinage
Nous avons prolongé cette action auprès des jeunes par une conférence le 17 octobre toujours à la MFR, « des abeilles et des hommes avec Serge Bompard apiculteur à Roussas et une conférence de Rémy Valeix maraicher à la Bégude sur «produire des légumes tout en respectant notre bio diversité » à Grignan le 19 novembre 2017
- **Protection des arbres remarquables** à Grignan : nous avons organisé une action pour éviter qu'à l'occasion de la ré-organisation d'un chemin rural on abatte un magnifique platane de l'ex ferme Chapouton. Cette action qui a été appuyée par la mairie et relayé par la presse, a été réalisée sans conflit et nous a incité à développer une série d'actions autour de l'idée des arbres remarquables : des conférences en 2018 et des articles dans le bulletin municipal de Grignan.

Notons que la quasi-totalité de ces conférences sont gratuites que les frais engagés sont entièrement supportés par notre association.

DES NICHOURS à VOTRE NOM : plus de BIODIVERSITE et un contrôle durable de la chenille de la PYRALE DU BUIS

En 2017, nous avons poursuivi notre travail d'information de de lutte contre la pyrale du buis. Nous avons proposé à chacun d'acquérir des nichours à installer dans son jardin ou dans les rues de sa ville. C'est un succès à Grignan à ce jour plus de 65 nichours vendus dont 10 ont été installés dans les rues de la commune (dont 2 financés par la mairie elle-même) et 1 à Grillon. 13 supplémentaires vont être installés au château !

En 2018 nous allons essayer d'exporter cette action vers toutes les communes. Nous avons développé un argumentaire imparable :
Si vous êtes une mamie ou un papi c'est un cadeau extraordinaire pour vos enfants ou petits-enfants : réalisé en matériaux durable, non polluant, utile à la planète et qui peut servir d'emballage à un cadeau plus petit.

Si vous êtes enfant ou petits-enfants, rien ne fera plus plaisir à un papi ou une mamie qui recevront un vrai cadeau utile et leur donnera le sentiment de participer encore et toujours à la protection de la nature. Un cadeau qu'ils auront plaisir à mettre en évidence, qui apportera de la vie dans leur jardin ou sur leur balcon ou dans les rues de leur ville.

Pour Noel prochain ne cherchez plus ! moins de gaspillage, fini les déchets et un pas supplémentaire en faveur de la biodiversité.

Un grand merci à JC Vangierdegom qui avec sa petite équipe de jeunes, s'est mis à notre disposition pour réaliser les inscriptions qui figurent sur les nichours

Et en 2018 que fait on ?

A) Un bel objectif à notre portée : atteindre ou dépasser les 200 adhérents !

Apporter année après année (sans trop vous faire prier !) votre cotisation annuelle c'est essentiel ! Merci à vous.

Mais si nous voulons franchir un nouveau cap, il nous faut :

- a) plus d'adhérents : des parrainages 1 ou 2 nouveaux adhérents par personne. Commencez autour de vous, un cadeau à Noël, un anniversaire à fêter...

b) de l'aide même ponctuelle, même 1 H par an.
pour des actions comme la journée de la Foire de Grignan, comme les animations auprès des jeunes sur la question des déchets.

Les idées que nous mettons en œuvre dans certains villages peuvent être développées dans d'autres villages mais pour que cela marche il faut des relais locaux, des personnes qui prennent en charge l'opération sur place

Pour l'instant, comme nous n'avons pas les moyens de tout faire, nous avons décidé de nous concentrer sur 3 thèmes: les déchets, la biodiversité et l'agriculture durable.

B) les déchets

c'est un sujet qui concerne tout le monde, et tout le savoir acquis est directement utilisable chez soi et autour de soi !
qui permet des actions concrètes et immédiates

La charte du bon déchet : Notre action à la Foire de Grignan nous a donné l'idée de proposer aux communes d'accompagner la mise à disposition des salles ou des rues de la ville par un engagement du locataire de réduire au maximum le volume des déchets produits et de ne produire que des déchets recyclables ou compostables.

Nous avons appelé cela la charte du bon déchet.

2 communes ont accepté de lancer l'opération Grignan et Montségur.

Si vous voulez nous aider à convaincre les conseils municipaux des autres communes, nous vous enverrons tous les éléments nécessaires. C'est une idée simple et efficace.

l'extension du centre d'enfouissement de la Coved ne peut s'imaginer que précédé d'une action visant à réduire le volume des déchets, à améliorer le tri actuel. Nous devons aider les personnes qui aux Granges Gontardes (association AGAVE Anne et Juliette) luttent contre la modification du PLU qui permettra l'installation d'un dépôt d'ordures ménagères de 53 m de haut.

Des initiatives locales créatrices de nouvelles dynamiques : à Taulignan, Muriel Seauve lance idée d'un compost collectif en centre ville. De nouveaux liens sociaux, une participation dynamique, une expérience qui sera utile pour Grignan, pour la CCEPPG et d'autres

Un nouveau type de conférence, une conférence gesticulée le samedi 10 février à ROUSSAS par Tifen Ducharne. C'est du théâtre, c'est du one woman show, c'est ludique, drôle et instructif.

C) la biodiversité :

On organise le **3 mars 2017** à Grignan notre **première conférence sur les arbres remarquables avec Corinne Bourgery**. Nous poursuivrons la conférence par une promenade commentée dans un lieu où ses sont installés de magnifiques arbres.

On poursuivra l'opération nichoirs en essaimant dans les autres communes avec l'aide de tous nos adhérents et en proposant une **conférence sur les oiseaux** ; comment les reconnaître, comment les faire venir et les accueillir dans son jardin ou dans sa ville. La première aura lieu à Grignan le 14 mars.

D) l'agriculture durable :

plusieurs idées à mettre en œuvre :

Dans tous les villages qui relancent les jardins partagés, participer/accompagner la réalisation des jardins partagés en apportant nos conseils ou ceux de nos amis soucieux du respect de l'environnement

continuer à organiser des conférences autour de l'agriculture durable :

L'Agriculture de demain sera une agriculture savante intensive en emploi (Marc Dufumier). L'Homme utilisera les moyens technologiques mis à sa disposition pour observer, comprendre, s'inspirer du vivant et mettre au point des technologies respectueuses des équilibres de la nature.

Passer plus de temps à observer, apporter une aide aux forces naturelles et non pas lutter contre elles.

Faire intervenir de professionnels sachant cultiver sans recours aux intrants chimiques, faire des démonstrations de méthodes respectueuses de la terre.

Si vous avez des idées en ce domaine n'hésitez pas à nous en faire part.

La conférence que nous avons pu organiser au couvent de la Clarté Notre Dame de Taulignan nous a permis de rencontrer des sœurs dominicaines qui partagent nombre de nos idées et travaillent leur domaine dans un respect profond de leur terre.

Nous aurons certainement l'occasion de vous proposer de participer à l'action de l'hirondelle dans les champs qui propose notamment de replanter des haies avec des agriculteurs de la Bégude

N'oubliez pas ce que Matthieu Ricard a écrit dans « plaidoyer pour les animaux :

« Restreindre le champ de notre altruisme ne le diminue pas seulement quantitativement mais aussi qualitativement. Ne l'appliquer qu'à certains êtres, les êtres humains en l'occurrence, revient à l'appauvrir. »

Remerciements et souhaits

Nous tenons à remercier :

- les adhérents 185 adhérents à jour de leur cotisation au 31/12/2017 (nous étions 129 au 31 décembre 2015).
- Les élus qui ont compris l'importance de nos actions
- Et votre conseil d'administration qui se dépense sans compter

Il est ensuite procédé au vote :

La feuille de présence indique : 36 membres présents, 26 membres représentés soit au total 62 membres présents ou représentés.

-Vote sur le rapport moral dans son ensemble:

0 vote contre, 0 abstention,

Le rapport moral est adopté à l'unanimité

II) RAPPORT DU TRESORIER (cf document joint)

Vote sur le rapport du trésorier:

0 vote contre, 0 abstention,

Le rapport du Trésorier est adopté à l'unanimité

III) CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Mesdames Gaelle ABABOU, Sylvie DEBELLE et Francis MISBACH ont souhaité pour des raisons personnelles démissionner du Conseil ; le conseil tient à les remercier de leur action et tout spécialement Francis Misbach à qui nous devons notamment de nombreuses créations techniques qui

ont permis à l'association de réaliser les actions sur le terrain : jeu sur le tri des déchets pour les enfants, système d'accrochage de nos bannières ...

Nous les remercions vivement de leur action passée et sommes convaincus qu'ils resteront des adhérent(e)s dynamiques.

Nous vous proposons pour compléter le conseil d'élire également comme nouveaux membres : Elisabeth MAITRE domiciliée à Montjoyer élue à l'unanimité.

Le conseil élu pour 3 ans jusqu'au terme de l'exercice 2018, est donc composé maintenant de :

M. Gérard AIT-KHEDACHE domicilié à Grillon
M. Jean Claude Berger domicilié à Taulignan
M. Louis BUREL domicilié à Grignan
M. Jacques DUBOURG domicilié à Grillon
Mme Marie France FEITH domiciliée à Grillon
Mme Odile FORD domiciliée à Grillon
M. Jean Luc LEGRAND domicilié à Taulignan
M. Jean LUCHET domicilié à Grignan
Mme Elisabeth MAITRE domiciliée à Montjoyer
M. Jean François PERDRIEL domicilié au Pègue
Mme Alexandra PUGET domiciliée à Grignan
Mme Martine Schlegel domiciliée à Valréas
M. Jacques SZABO domicilié à Grillon

Il est mis fin à l'Assemblée et les adhérents sont invités à partager les soupes confectionnées comme chaque année par nos adhérent(e)s

Louis BUREL
Trésorier

Jacques DUBOURG
secrétaire

Jean LUCHET
président